

seulement les conditions de la vente. Et pour arriver à ce résultat vous forcez le consommateur, qui représente l'intérêt général, de payer un produit plus cher, non en raison d'une plus grande utilité, mais en raison d'une rareté artificielle, d'une disette légale. Egaliser les conditions de la production ne peut être que l'œuvre de Dieu, et égaliser les conditions de la vente, en privant l'acheteur de sa liberté, ne peut être qu'un acte injuste de l'homme.

Au reste, il sera toujours honorable et avantageux pour le libre-échange d'attirer l'attention des hommes bien intentionnés, lors même que cette attention devrait amener une critique un peu irréfléchie. Nous sommes persuadés que M. D. étudiera ce projet de réforme plus gravement après l'avoir attaqué, et nous ne désespérons pas de le compter au nombre de ses partisans. Car le libre-échange repose sur des principes que les esprits droits et les consciences honnêtes ne sauraient méditer sans les partager.

Nous nous attendions, lorsque la question du libre-échange a été jetée dans l'arène de la polémique, à voir l'organe du parti démocratique à Lyon s'emparer de ce sujet et le traiter avec la sollicitude et la gravité qu'il apporte à ses appréciations. La liberté des échanges devait prendre place et, selon nous, une des premières places dans le programme de la démocratie. Il suffisait, au reste, à son organe spécial de rester dans la ligne économique qu'il avait suivie jusqu'ici. En effet, toutes les fois que le privilège avait essayé en France d'agrandir son immense empire aux dépens du petit domaine de la liberté commerciale et du droit commun, le *Censeur* s'y était opposé énergiquement. Mais lorsqu'il a été question d'unir et de systématiser les efforts de tous les partisans de la liberté commerciale, lorsqu'on a songé à renoncer à la guerre défensive et de détail, pour marcher droit en avant et porter les hostilités sur le terrain de l'ennemi, il est resté en observation. Il semble que les idées qui attendaient de lui un concours utile, n'ont plus rencontré qu'une neutralité douteuse.

La réserve, la défiance dans laquelle le parti démocratique a cru devoir se tenir, sont pour nous une cause de regrets sincères. Nous les regrettons non seulement dans l'intérêt des idées libérales et civilisatrices, mais dans celui de la démocratie elle-même. Quand une